



Société Forestière et Industrielle de la Lokoundjé

SFIL

B.P. 1605 Douala

**RESUME PUBLIC DES RESULTATS
DU SUIVI DES ACTIVITES DE LA SFIL**

Décembre 2010



SOMMAIRE

SOMMAIRE -----	2
AVANT PROPOS -----	3
1. INTRODUCTION -----	4
1.1. Contexte et justification -----	4
1.2. Objectif -----	4
1.3. Organisation du document -----	4
2. PRESENTATION SOMMAIRE DU SYSTEME DE SUIVI -----	5
3. RESUMES DES RESULTATS DU SUIVI DES ACTIVITES -----	6
3.1. Opérations forestières -----	6
3.1.1. Ouverture du réseau routier-----	6
3.1.2. Ouverture des parcs à bois -----	7
3.1.3. Abattage des arbres -----	7
3.1.4. Débardage-----	8
3.1.5. Impacts de l'exploitation forestière sur la faune-----	8
3.2. Opérations de reboisement -----	9
3.3. Hautes Valeurs pour la Conservation -----	10
3.4. Activités de recherche -----	10
3.5. Surveillance de l'UFA -----	10
3.6. Activités socio économiques -----	11
3.6.1. Volets santé, hygiène et sécurité-----	11
3.5.2. Volet éducation-----	13
3.5.3. Volet logement -----	14
3.5.4. Volet formation -----	14
3.5.6. Communication avec les populations riveraines de l'UFA 10 052 -----	17
3.5.7. Volet appui au développement local-----	17
2.6. Mesures environnementales -----	19
2.7. Traçabilité -----	19
4. CONCLUSION -----	21



AVANT PROPOS

La Société Forestière et Industrielle de la Lokoundjé (SFIL) s'est engagé volontairement dans le processus de certification de ses UFA. Dans sa lettre d'engagement, Il a été précisé qu'au-delà de la simple exigence du marché, le certificat FSC est un idéal auquel aspire la SFIL pour prouver tous les efforts et tous les sacrifices qu'elle ne cesse de consentir dans la gestion des forêts qui lui sont attribuées. Pour y arriver, il va sans dire que les contraintes sont nombreuses. Au rang de celles-ci, la mise en place d'un système de suivi des activités et la publication des résumés des résultats de ce suivi.

Le présent document est donc une synthèse des résultats du suivi de diverses activités menées par la SFIL. Ces résultats ont été analysés et discutés en interne. Des mesures de gestion plus efficaces ont été arrêtées pour certaines activités. Des recommandations ont également été faites à l'endroit de certains acteurs qui interviennent directement ou indirectement dans la gestion du massif. En outre, les résultats du suivi de certaines activités resteront confidentiels soit pour ne pas porter atteinte à certaines sensibilités ; soit pour ne pas dévoiler certaines stratégies ; au risque de rendre les actions à mener inefficaces.

Le document sera mis à la disposition de plusieurs catégories d'acteurs impliqués de près ou de loin dans la gestion des UFA de la SFIL et particulièrement l'UFA 10 052 :

- Les communautés riveraines ;
- Les administrations (Ministère des forêts et de la faune, Ministère de l'administration territoriale et de la décentralisation, Ministère de la santé publique, ministère de l'environnement et de la protection de la nature, ministère du travail et de la sécurité sociale ...) ;
- Les Organisations Non Gouvernementales ;
- Tous ceux qui sont intéressés par la gestion durable des forêts et la certification forestière.

Au regard de la multiplicité et de la diversité des acteurs, plusieurs canaux seront utilisés pour mettre les résumés de ces résultats à la disposition du public : la distribution des supports durs reliés à certains acteurs et la publication des extraits de certains résultats dans le journal de l'entreprise (GDC-Infos). Le document pourra également être consulté en ligne en accédant au site web de l'entreprise (www.gdccam.be).

La finalité étant de minimiser les impacts négatifs et d'optimiser les impacts positifs de toutes les activités menées par la SFIL, les suggestions des uns et des autres seront les bienvenues.

Le Directeur Général

G. DECOLVENAERE

1. INTRODUCTION

1.1. Contexte et justification

Depuis plusieurs années, la SFIL s'est engagé dans la gestion durable de ses Unités Forestières d'Aménagement. Elle a réaffirmé cet engagement en choisissant volontairement de certifier ses UFA. Le processus exige le respect d'un certain nombre de contraintes parmi lesquelles le suivi de toutes les activités menées par le concessionnaire et la publication des résultats de ce suivi. Il est donc question de voir non seulement si l'activité est menée conformément aux procédures mises en place mais également d'évaluer l'impact de cette activité soit sur le milieu biophysique, soit sur le milieu humain.

Compte tenu de cet impératif, la SFIL a mis en place un système de suivi des activités et des impacts. Ce dispositif renseigne de façon continue le concessionnaire sur l'évolution des incidences des activités d'exploitation forestière et de toutes les autres activités connexes. Les données issues de ce dispositif doivent permettre au concessionnaire et à toutes les autres parties prenantes impliquées de près ou de loin dans la gestion de ce massif forestier, de mieux orienter leurs interventions dans divers domaines. Il s'agit d'un outil d'aide à la décision par rapport à la nécessité d'une part de minimiser les impacts négatifs et, d'autre part d'optimiser les impacts positifs des diverses activités menées par la SFIL.

1.2. Objectif

L'objectif visé est de mettre à la disposition du public, les résumés des résultats du suivi des activités de la SFIL, particulièrement celles liées à l'UFA 10 052, afin que chaque acteur à son niveau, puisse contribuer à optimiser les impacts positifs et minimiser les impacts négatifs relevés.

1.3. Organisation du document

Le document a deux principales parties en dehors de l'avant propos, de l'introduction et de la conclusion. Il s'agit de :

- La présentation sommaire du système de suivi

Elle situe le lecteur en montrant toutes les activités faisant l'objet d'un suivi. Il s'agit aussi bien l'exploitation forestière que des activités socio économiques :

- Les résumés des résultats des activités de suivi

Pour chaque activités ou chaque volet, il est fait une synthèse des résultats du suivi et les orientations prises pour minimiser les impacts négatifs et optimiser les impacts positifs.



2. PRESENTATION SOMMAIRE DU SYSTEME DE SUIVI

Le système de suivi de la SFIL définit pour chaque activité : L'objectif, les paramètres de suivi, les indicateurs, la fréquence, le personnel responsable ainsi que la méthode permettant la collecte des données. Les activités ci-dessous volet font l'objet d'un suivi :

- Exploitation forestière ;
- Opérations de reboisement ;
- Hautes Valeurs pour la Conservation (type 1, type 2, type 3, type 4, type 5, type 6) ;
- Activités de recherche ;
- Surveillance des activités illégales dans l'UFA ;
- Activités socio économiques (Santé, Hygiène et Sécurité, éducation, Volet, Communication, volet logement, formation, Appui au développement local) ;
- Mesures environnementales ;
- Traçabilité (forêt et la scierie).

3. RESUMES DES RESULTATS DU SUIVI DES ACTIVITES

3.1. Opérations forestières

Afin d'évaluer les impacts des opérations d'exploitation forestière dans l'AAC 2-4 de l'UFA 10-052 exploitée durant l'année 2010, un suivi post exploitation a été réalisé dans cette assiette annuelle de coupe au mois de Septembre 2010. Les résultats ci-après ont été obtenus.

3.1.1. Ouverture du réseau routier

Observations faites sur le terrain

- De tous les points de franchissements (ponts et ponceaux) évalués, aucune obstruction de cours d'eau n'a été constatée ;
- Conformément aux Normes d'Intervention en Milieu Forestier (NIMF), tous les ponts ont été démolis et toutes les routes ont été fermées après exploitation de l'assiette ;
- Les impacts de l'ouverture des routes sur l'environnement diminue avec la reconstitution du couvert forestier.

Le tableau ci-dessous montre les impacts causés par la construction des routes.

Tableau 1 : Impacts de la construction routière sur l'environnement.

PARAMETRES	AAC 2-4 UFA 10 052
Longueur totale ouverte	26478,069 m
Largeur moyenne emprise	11,94 m
Superficie détruite par l'ouverture des routes	31,61 ha
Taux de déforestation correspondant à l'ouverture des routes	1,3 %
Nombre total ponts de canopée pour 1000m de route	18 Ponts
Nombre sites sensibles perturbés par l'ouverture des routes	0
Nombre arbres blessés par l'ouverture des routes	188
Nombre arbres morts par l'ouverture des routes	123
Nombre de ponts construits pour le franchissement des plans d'eau	07 (tous démolis)

Mesures prises pour minimiser les impacts

- Recycler le personnel du chantier sur l'application des procédures internes et le respect des normes d'intervention en milieu forestier (NIMF) relatives à l'ouverture des routes ;
- Réduire davantage l'emprise des routes ;
- Construire et maintenir des structures de drainage appropriées (fossés latéraux, exutoires...) pour collecter et évacuer l'eau tout en évitant la dégradation des couches constitutives de la chaussée (Ornières et épaulements, bourniers, ravinement ...).



3.1.2. Ouverture des parcs à bois

Observations faites sur le terrain

- Les parcs ouverts ont pris en compte de la distribution de la ressource et de la topographie du terrain ;
- Les parcs sont ouverts en respectant les essences protégées et les arbres d'avenir,
- Parmi les parcs reboisés, seuls deux disposent de l'Ayous représente plus de 60 % des tiges abattues,;
- 9 parcs ont une superficie supérieure ou égale à 1200 m² ;
- Toutes les billes abandonnées dans les parcs le sont pour des motifs valables : roulure au cœur, fentes, courbures, nœuds, trous, base fracassées... ;
- La superficie moyenne des parcs est de 1074 m² ;
- La superficie moyenne des zones d'emprunt est de 946 m².

Mesures prises pour minimiser les impacts

- Respecter davantage les normes de construction des parcs à bois forêt établis par la FAO (600 m² ≥ superficie parcs ≤ 1200 m², pente favorisant le drainage de l'excédent des eaux de ruissellement...) ;
- Après le passage de l'exploitation, remettre en état tous les parcs avant de les enrichir en essences de valeur ;
- Former / recycler le personnel du chantier sur la mise en œuvre des procédures internes et le respect des normes d'intervention en milieu forestier relatives à l'ouverture des parcs à bois en forêt

3.1.3. Abattage des arbres

Observations faites sur le terrain

Le tableau ci-dessous présente les impacts du suivi des opérations d'abattage sur le peuplement résiduel.

Tableau 2 : Impact de l'abattage sur le peuplement résiduel

PARAMETRES	UFA 10 052 AAC 2-4
Nombre d'arbres abattus	2254
Nombre de souches sondées	300
Nombre arbres sous diamètres abattus	0
Nombre d'arbres abattus hors limite de l'assiette	0
Nombre d'arbres abattus et non débardés	06
Nombre d'arbres abattus à moins de 1,30 m du sol	01
Superficie moyenne perturbée par chute d'arbres abattus	196,30 m ²
Superficie totale perturbée par chute d'arbres abattus	44,246 ha
Nombre moyen d'arbres blessés / arbre abattu	2,73
Nombre moyen arbres morts /arbre abattu	2,17
Taux de déforestation	1,80 %



Mesures prises pour atténuer les impacts

Renforcer les capacités des équipes sur L'Exploitation Forestière à Impact réduit et l'application des normes d'intervention en milieu forestier.

3.1.4. Débardage

Observations faites sur le terrain

- L'on trouve au chantier des pistes longues de 2000 mètres;
- Quelques pistes aboutissant à la même souche ont été rencontrées ;
- Des ornières d'environ 50 cm de profondeur ont été recensées le long de certaines pistes, ces dégradations sont certainement dues non seulement au passage répété du tracteur sur la même piste mais aussi au débardage pendant des légères averses ou directement à la fin des pluies ;
- Les pistes de débardage sont trop larges par endroits (plus de 7 m) ;
- La largeur moyenne de 4,06 m des pistes tend vers l'idéal de 4,00m fixé par la FAO.

Le tableau ci-dessous présente les impacts du débardage sur le peuplement résiduel.

Tableau 3: impact du débardage sur le peuplement résiduel

PARAMETRES	UFA 10 052 AAC 2-4
Longueur totale des pistes sondées	22560 m
Largeur moyenne d'une piste	4,06 m
Nombre total d'arbres non débardés	06
Nombre total d'arbres blessés	661
Nombre total d'arbres morts	473
Nombre moyen d'arbres morts par 100 m de débardage	2,92
Nombre moyen d'arbres blessés par 100 m de débardage	2,09
Superficie détruite par les pistes sondées	9,14 ha
Superficie totale détruite	68,73 ha
Taux de déforestation	2,80%

Mesures prises pour atténuer les impacts

- Planifier les parcs à bois en fonction de la distribution de la ressource ligneuse afin de réduire les longueurs des pistes de débardage ;
- Eviter de débarder pendant ou directement après les pluies ;
- Recycler le personnel du chantier sur l'application des procédures internes et l'application des Normes d'Intervention en Milieu Forestier.

3.1.5. Impacts de l'exploitation forestière sur la faune

Observations relevées sur le terrain

- Les sites sensibles (habitats de la faune par exemple) n'ont pas été identifiés dans l'assiette ;
- Des ponts de canopée ont été protégés à raison d'environ 10 ponts / km de route ouverte ;



- Malgré la présence des plaques indiquant les activités interdites, les signes de présence humaine pour des actes de braconnage a été relevées ;
- Des empreintes de potamochères ont été relevées sur la majorité des pistes de débardage

Mesures prises pour atténuer les impacts

- Sensibiliser de manière continue le personnel sur le braconnage, les engagements du concessionnaire et appliquer des sanctions vis-à-vis des contrevenants ;
- Fermer les bretelles après l'exploitation ;
- Mettre en œuvre le plan général de surveillance de l'UFA.

3.2. Opérations de reboisement

Le tableau ci-dessous présente les statistiques de reboisement dans l'UFA 10 052, AAC-2-4 (9) exploitée au cours de l'exercice 2010.

Tableau 4 : statistiques de reboisement dans l'UFA 10 052, AAC-2-4 (9)

N°	Essences produites en pépinière	Nombre de plants produits essence	Nombre d'arbres plantés
1	Assamela	489	450
2	Ayous	159	130
3	Padouk R	188	163
4	Moabi	17	0
5	Tali	951	193
6	Obéro	209	15
7	Sapelli	1516	696
8	Doussié Rouge	1568	535
9	Aningré Rouge	165	0
10	Okan	240	0
11	Tiama	189	0
12	Bété	571	210
13	Bossé Clair	110	0
14	Ebène	40	0
15	Mukulungu	73	0
16	Eyong	2	0
	Total	6487	2392

Un total de 6487 plants, représentant 16 essences, ont été produits. 2392 arbres ont été plantés en 2010 dans l'AAC 2-4 (9).

Les autres constats qui se dégagent de ces activités d'enrichissement sont les suivants :

- Moins de 20 plants d'Ayous sont mis en terre et pourtant, cette essence représente plus de 60 % des tiges prélevées dans l'AAC 2-4.
- Les arbres plantés ne couvrent pas toujours toute la superficie des parcs ;
- Les arbres sont plantés sur des espaces non remis en état ;
- Dans certains parcs, les plants sont mis en terre avec un écartement de 10m / 7 m soit une occupation spatiale d'un plant / 70 m² ;



En définitive, certains manquements ont été observés dans la mise en œuvre du Plan d'Opérations Annuelles (POA) de 2010. Le POA de 2011 a été élaboré et validé par le Groupe Decolvenaere Cameroun et l'ANAFOR. Les termes de la Convention avec l'ANAFOR ont été revus et chaque partie a promis qu'elle respectera ses engagements.

3.3. Hautes Valeurs pour la Conservation

Observations faites sur le terrain.

- Le grand rocher situé dans cette assiette n'est pas perturbé ;
- Aucun semencier marqué n'a été abattu ;
- Les campements des Baka ont été protégés ;
- Une zone de forte concentration des mangues sauvages (*Irvengia gabonensis*) à été délimitée et protégée ;
- Les essences telles que le Mukulumgu (*Autranella congolensis*) et Onzabili k (*Antrocaryon klainaidoxa*) exclues de toute exploitation ont été protégées ;
- Les marécages et les zones de fortes pentes ont également été protégés ;

Par ailleurs, lors de la réunion relative au lancement des activités dans l'UFA 10 052 tenue à Mindourou le 25 janvier 2010, Il avait été dit aux populations riveraines que les inventaires multi ressources effectuées dans les assiettes de coupes devant être exploitées en 2010, n'avaient révélé la présence d'aucune Haute Valeur pour la Conservation de Type 6. Celles-ci ont réagi en signalant la présence des sites culturels dans ces assiettes. Une descente a été effectuée sur le terrain par les représentants des populations et l'équipe de la SFIL le 7 février 2010. L'objet de la descente était d'identifier, de cartographier et de matérialiser de manière participative les sites particuliers signalés par les populations. Les populations qui semblaient bien connaître la forêt, ont plutôt localisé ces sites dans une assiette ayant déjà été exploitée (AAC 1-5). Elles ont dit ne pas être au courant des sites particuliers dans les AAC 2-4 et AAC 2-5. La descente dans l'AAC 1-5 a donc été jugée sans objet dans la mesure où l'exploitation forestière étant déjà passée par là, aucun risque lié à cette activité n'était à craindre ; le prochain passage dans cette assiette de coupe (AAC 1-5) étant prévu dans 25 ans.

En somme, toutes les mesures de gestion mises en place pour la protection des Hautes Valeurs pour la Conservation identifiées dans l'AAC 2-4 de l'UFA 10 052 ont été respectées et appliquées.

3.4. Activités de recherche

Les données sont collectées sur la phénologie, l'accroissement moyen annuel en diamètre, la mortalité, la vigueur de la régénération, les effets des interventions sylvicoles sur la croissance des tiges. Ces données ont commencé à être collectées en 2010 et c'est la raison pour laquelle nous n'avons pas trouvé la nécessité de les rendre public.

3.5. Surveillance de l'UFA

L'UFA 10 052 couvre une superficie de 69008 ha. Afin d'identifier les activités illégales les données ont été collectées au Nord de l'UFA 10 05 par une équipe de



Société Forestière et Industrielle de la Lokoundjé

SFIL

B.P. 1605 Douala

surveillance sur une superficie de 31351.027 hectares. Les résultats ci-après ont été obtenus :

- ❖ Les activités agricoles représentent une superficie de **17 hectares** soit 0,054% de la zone d'étude (Nord de l'UFA) et 0.12 % de toute l'UFA. Les cultures mises en place ont la particularité commune d'être de cycle végétatif court, des cultures pérennes ou de rente n'ont pas été rencontrées. Il s'agit particulièrement des plantations de manioc, banane plantain et tabac ;
- ❖ La superficie couverte par les campements de braconniers a été estimée à **8,175 hectares**, soit 0,026% de la superficie de la zone d'étude et 0.057 % de la superficie de toute l'UFA ;
- ❖ Les installations humaines constituées de campements de Baka et de Bantous couvrent une superficie de **15,7 hectares** soit 0,050% de la superficie de la zone d'étude et 0.11% de la superficie totale de l'UFA. Si on admet que les populations Baka qui y sont installées et qui y mènent les activités sont dans leur milieu naturel de vie; les populations Bantous quant à elles n'ont pas le droit de s'installer à l'intérieur des UFA. Des circonstances atténuantes peuvent cependant être accordées à quelques uns qui s'y sont installés avant le classement de l'UFA ; les preuves ayant été apportées ;
- ❖ Aucune activité de sciage sauvage n'a été identifiée dans la zone d'étude. Ceci pourrait se justifier par le fait que :
 - la distance qui sépare les villages de l'UFA 10 052 est assez longue ;
 - l'accès des véhicules dans les UFA est conditionné par la présentation d'un laissez-passer délivré par la SFIL, la GRUMCAM ou la GVI ;
 - les membres des Comités Paysans Forêts sont suffisamment sensibilisés sur ce type d'activité.

En définitive, les activités illégales identifiées au Nord de l'UFA 10 052 couvrent une superficie totale de 40,875 ha soit 0.13 % de la zone d'étude et 0.059 % de la superficie totale de l'UFA. Des dispositions ont été prises pour réduire ce taux de reconversion.

3.6. Activités socio économiques

3.6.1. Volets santé, hygiène et sécurité

Dans le cadre du suivi de la santé des travailleurs de la SFIL de Ndeng, une visite annuelle systématique du personnel de la SFIL de Ndeng a été organisée en mars 2010. La visite consistait en l'examen clinique complet de chaque travailleur, les examens biologiques parmi lesquels une numération de la formule sanguine, une glycémie à jeun, une bandelette urinaire combi 11 et une sérologie VIH pour les volontaires. Les résultats ci-après ont été obtenus :

159 personnes ont été examinées sur les 171 prévues. La moyenne d'âge des personnes consultées a été estimée à 36 ans avec des extrêmes de 19 et 59 ans. Le poids moyen du personnel est de 69 Kg avec des valeurs extrêmes de 49 et 99 Kg. 72 % du personnel prends de l'alcool et 30 % sont tabagiques.



La pression artérielle systolique moyenne est de 127 mmHg avec des valeurs extrêmes de 89 et 219 mm Hg. La pression artérielle diastolique moyenne est de 78 mm Hg avec des valeurs extrêmes de 50 et 122 mm Hg. Le pouls moyen est de 80 pulsations par minutes avec des valeurs extrêmes de 56 et 123 pulsations par minutes. 9 patients soit 5,7 % ont des antécédents familiaux d'hypertension artérielle et sont à risque de développer une hypertension artérielle (HTA). 11 patients ont une pression artérielle systolique supérieure à 150 mm Hg parmi eux 5 sont hypertendus confirmés dont 4 découvertes fortuites lors de ladite visite systématique.

La glycémie moyenne du personnel a été estimée à 92 mg/dl de sang avec des valeurs extrêmes de 68 et 145 mm/dl. 14 travailleurs ont présentées des glycémies supérieures à la normale. Toutes ignoraient avoir des problèmes de glycémie et un régime diabétique leur a été proposé en attendant les contrôles réguliers de leur glycémie.

22 % du personnel a déjà été opéré d'une hernie. 13 personnes sont porteuses de hernie ombilicale. Il s'agit d'une affection courante et sans danger chez le noir africain car la hernie ombilicale s'étrangle exceptionnellement. 10 personnes ont présenté une hernie de l'aîne dont une associée à une ectopie testiculaire.

10 personnes ont présenté une anémie biologique dont deux corrigées par la prescription du fer. Il a été recommandé aux autres de consommer beaucoup de légumes, source naturelle de fer.

La prévalence de l'infection à VIH est de 18 %. Les examens de CD4 ont été fait à toutes les personnes séropositives et le coût de ces examens a été entièrement supporté par la SFIL. 3 personnes ont été déclarées éligibles et elles ont été mises sous anti-rétroviraux.

3 personnes sont porteuses d'une hématurie microscopique dont 2 associées à une protéinurie.

14 % du personnel a déjà été victime d'un accident de travail (grave ou léger). 19 personnes présentent une dermatose dont la plus fréquente est la dâtre. Un traitement adéquat leur a été proposé.

28 % des travailleurs examinés sont porteurs d'une protéinurie asymptomatique de découverte fortuite lors de la visite systématique.

La visite systématique a été très utile car elle a permis de détecter de nombreux cas de pathologie asymptomatique. Le suivi de ces cas a été fait tout au long de l'année. La visite annuelle systématique de 2011 est programmée au mois de mars.

Les autres statistiques se présentent comme suit :

- Nombre total d'évacuation sanitaires des travailleurs enregistrées en 2010 : 24 cas répartis comme suit :
 - Gari-Gombo : 2
 - Yokadouma : 10
 - Bertoua : 6
 - Batouri : 04



- Douala : 01
- Yaoundé : 01
- Les cinq (05) maladies récurrentes :
 - le paludisme ;
 - la gastro-entérite ;
 - les dermatoses ;
 - la pneumopathie ;
 - les MST.
- Nombre de personnes reçues à l'infirmierie en 2010 (Travailleurs et non travailleurs): 3900 personnes ;
- Nombre de cas de décès enregistrés à l'infirmierie : un (01) non travailleur
- Nombre de cas d'accidents de travail enregistrés: un (01)
- Cas de maladies professionnelles enregistrées : zéro (0)
- Effectifs de travailleurs en début d'année : cent soixante douze (172)
- Effectifs de travailleurs en fin d'année : cent soixante douze (172)

Le service à l'infirmierie continuera d'être amélioré. Une ambulance a été achetée pour résoudre définitivement le problème des évacuations sanitaire.

3.5.2. Volet éducation

Le suivi des mesures liées à l'éducation dans la base vie de Ndeng a donnée les résultats suivants :

Nombre total de salles de classe : onze (11) avec deux salles de classes nouvellement construites ;

Nombre de salles de classes électrifiées : quatre (04) ;

Nombre de salle de classes non électrifiées : sept (07)

Nombre d'enseignants : neuf (09) ;

- Nombre d'enseignants payés par l'Etat : sept (07) ;
- Nombre d'enseignants payés par la société : un (01) ;
- Nombre d'enseignants payé par l'APEE : un (01) ;
- Nombre d'enseignants logés par la société : six (06) ;
- Nombre d'enseignants non logés : trois (03). Il est important de signaler que les enseignants « non logés » sont des femmes mariées qui vivent avec leurs époux travailleurs à la SFIL ;

Effectif total des élèves au cours de l'année scolaire 2009 / 2010 : 515

Effectif total des élèves au cours de l'année scolaire 2010 / 2011 : 497

Taux de réussite année scolaire 2009 / 2010 :

- SIL : 78, 57 % ;
- CP : 91, 78 % ;
- CE1 : 92, 50 % ;
- CE2 : 93, 36 % ;
- CM1 : 96,36 % ;
- Concours d'entrée en 6^e et en 1^{ère} année : 93, 54 %.
- Certificat d'Etudes Primaires (CEP) : 97, 87 % (47 élèves présentés, 46 admis) ;



L'appui financier apporté par la SFIL à l'école publique de Ndeng au cours de l'année 2009-2010 s'est élevé à 1 000 000 FCFA soit 100 000 FCFA / mois. Le même montant est prévu pour l'année scolaire 2010-2011.

3.5.3. Volet logement

Dans sa politique de logement, la SFIL s'est engagé à loger tous ses travailleurs dans des cases en matériaux durables d'ici les sept (07) prochaines années (2010 à 2017). Pour l'année 2010, il était prévu la construction de six (06) cases doubles. Les six cases ont effectivement été construites pour un coût total de 42 millions de Francs CFA. Ce qui a permis de loger décemment 12 travailleurs. On peut donc dire que l'objectif fixé pour l'année 2010a été atteint à 100 %.

Pour l'année 2011, il est prévu la construction de 12 cases doubles. Si ce quota est respecté, 24 travailleurs laisseront leurs cases en bois pour regagner des logements plus décents.

3.5.4. Volet formation

L'évaluation du plan de formation de 2010, a eu lieu le 13 décembre 2010 entre la direction et la cellule d'aménagement. Dans ce plan de formation, 14 formations étaient programmées. 11 formations ont effectivement eu lieu ; ce qui représente un pourcentage de réalisation de 78.57 %. Le montant total dépensé par la SFIL pour ces diverses formations s'est élevé à 3 755 600 Francs CFA. Certains partenaires comme la GTZ (Coopération Technique Allemande), le projet de lutte contre le SIDA dans les entreprises forestières ont également apporter leur contribution à ce plan de formation 2010.

Trois formations n'ont pas pu avoir lieu : ce qui représente un pourcentage de 22. 43 %. Ces formations concernaient les axes ci-après :

- Lutte contre les incendies et utilisation des extincteurs ;
- Hygiène et sécurité au travail ;
- Droits des travailleurs.

Sans vouloir rentrer dans les causes de la non réalisation de ces formations, la direction générale a demandé à la cellule d'aménagement de prendre les dispositions nécessaires afin de réaliser toutes les formations programmées. Elle a promis mettre tous les moyens à la disposition de la cellule d'aménagement dans les délais arrêtés.

A la fin de la réunion d'évaluation, Le plan de formation de 2011 a été validé par la Direction Générale. Le coût total, hormis les apports extérieurs, a été estimé à 3 000 000 FCFA.

Concernant les populations riveraines de l'UFA 10 052, plusieurs ateliers de formations des formateurs ont été organisés par la SFIL et la GTZ en leur bénéfice. Ces formations étaient axées sur :

- les techniques de domestication des escargots
- la technique de culture des champignons
- les techniques de domestication des abeilles
- les techniques de domestication des aulacodes
- les techniques de domestication des poissons



Au terme de l'évaluation de ces formations, les constats suivants ont été faits :

- Il s'agissait d'une formation des formateurs ; à l'exception du village Andembiamo où la restitution a été faite, aucune autre personne formée n'a organisé de séance de restitution ;
- Les participants ont apprécié les formations mais tous déplorent le manque de moyens pour mettre en application les notions apprises ;
- Dans le village Gbabalé, 100 géniteurs d'escargot avaient été laissés ; lors de la descente sur le terrain, il ne restait plus qu'une vingtaine qui avait déjà commencé à se reproduire. Le responsable de l'escargotière déclare que ceux-ci étaient morts ;
- A Tindi où avait lieu la formation sur les techniques de domestication des aulacodes, 1 famille de géniteurs d'aulacodes (1 mâle et 3 femelles) avait été laissé, il ne restait que les femelles. Le mâle, a dit le responsable, était aussi mort ;
- A Gbabalé, les champignons ont poussé et ont été mangés ;
- Aucune difficulté n'a été relevée à Ngotto où s'était déroulée la formation en pisciculture ; 1000 alevins de tilapia avaient été laissés comme appui direct de la formation ;
- Certaines personnes interrogées ont contesté le choix des personnes qui ont été choisies pour suivre les formations ; A Bangué 1 par exemple, c'est une personne qui n'habite pas le village qui est allée suivre la formation en pisciculture à Ngotto ;
- Il était prévu de monter et d'installer 15 ruches après la formation ; ceci n'a pas encore été fait.

Au regard des constats faits sur le terrain, il est clair que l'objectif visé qui était de développer les activités génératrices de revenus et de réduire la pression sur la faune est loin d'être atteint. Dès lors, il y a lieu de se poser plusieurs questions : les formations choisies cadrent-elles avec le contexte ? Les personnes formées étaient-elles celles qu'il fallait vraiment choisir ? Les populations sont-elles préparées à pratiquer ce genre d'activités ?

La quasi-totalité des personnes formées évoquent l'absence de moyens pour mettre en application les formations acquises ; les échecs notés au niveau des sites pilotes mis en place en ce qui concerne les techniques de domestication des escargots, la culture des champignons et les techniques de domestication des aulacodes, sont loin de prouver que si les moyens leur étaient accordés, les résultats contraires seraient obtenus. Ceci est d'autant plus vrai que les mêmes échecs ont été constatés à Ndeng.

En conclusion il serait prudent de prendre du recul par rapport à ces trois activités qui semblent ne pas cadrer avec le contexte.

3.5.5. Economat

Depuis le mois de mai 2010, la SFIL de Ndeng a mis à la disposition de ses travailleurs un économat dans lequel on trouve 10 produits de première nécessité (poisson, viande de bœuf, eau minérale, lait, farine, tomate en boîte, sucre, savon en morceau, riz et huile raffinée). Parmi ces 10 produits, le poisson et la viande présente un intérêt particulier en ce sens que leur consommation contribue d'une manière ou d'une autre à la lutte contre le braconnage. Le tableau ci-dessous



Société Forestière et Industrielle de la Lokoundjé SFIL

B.P. 1605 Douala

présente les quantités moyennes de viande et de poisson consommées dans la base vie de Ndeng de mai à Décembre 2010.

Tableau 5: Quantités de viande et de poisson livrées à l'économat de Ndeng chaque mois

Mois	Quantité de protéines	
	Poisson (Kg)	Viande (Kg)
Mai	180	100
Juin	560	390
Juillet	820	200
Août	750	200
Septembre	720	200
Octobre	830	150
Novembre	550	0
Décembre	310	200
Total	4720	1440

En partant sur la base de 170 familles, on se rend compte que la quantité moyenne de poisson et de viande consommée dans chaque famille est faible : 3, 44 kg de poisson / mois et 1, 06 Kg de viande / mois. La figure suivante illustre les quantités moyennes de viande et poisson consommées par famille et par mois.

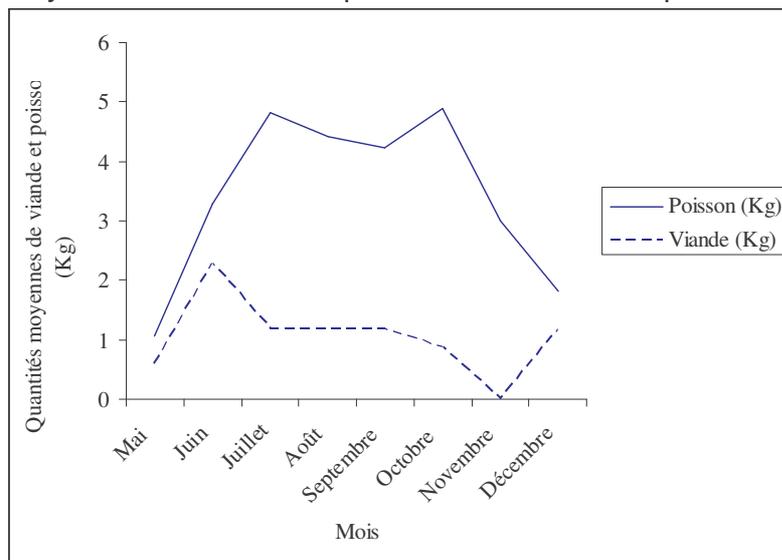


Figure 1: Quantités moyennes de viande et poisson consommées par famille et par mois.

Si on peut se féliciter de l'approvisionnement régulier de tous les autres produits, celui de la viande et du poisson continue à poser problème à cause de la chaîne de froid doit être respectée pendant le transport. La direction générale a promis qu'une solution sera trouvée en 2011 afin qu'on puisse atteindre une consommation moyenne d'au moins de 6 kg de poisson/famille/mois et de 5 kg de viande/famille/mois.



3.5.6. Communication avec les populations riveraines de l'UFA 10 052

L'évaluation de la communication avec les populations riveraines de l'UFA 10 052 a montré que toutes les informations mises à la disposition des membres des CPF par la SFIL ne sont pas relayées dans tous les villages pour les raisons suivantes :

- L'existence des conflits entre certains chefs de village et les membres des CPF de ces villages, particulièrement à Tikondi où le problème se pose avec acuité ;
- La mise en quarantaine de certains membres des CPF par les populations : c'est le cas à Ngotto ;
- Certains membres des CPF ne savent même pas ce qu'ils doivent faire sur le terrain ;
- Le non fonctionnement de certains CPF dû à l'absence d'un leader dans le groupe : cas du CPF Ngalando-Andembiamo ;
- Les décès de certains membres qui ne sont pas remplacés ;
- L'insuffisance et/ou l'absence de moyens financiers pour mener les activités de sensibilisation dans les villages ;
- L'absence de motivation pour effectuer le travail sur le terrain. Pour mémoire, la décision relative à la mise en place des CPF précise que ce travail est bénévole.

Bien que certains CPF fonctionnent sans beaucoup de difficultés (Cas du CPF Alanda-Dongali), la SFIL a décidé de mettre en place « **Une stratégie de communication avancée** ». Elle a consisté, pour le Responsable du Programme social à :

- Descendre dans chaque village riverain de l'UFA 10 052 pour discuter, non pas avec les membres des CPF, mais directement avec les populations riveraines en présence des membres des CPF et des chefs de villages ;
- Appuyer financièrement la plate forme de dialogue et de concertation mise en place autour du massif Ndama-Ndjiwé afin communiquer certaines informations aux populations riveraines ;

Par ailleurs, il a été demandé au Coordonnateur général de la plate forme de dialogue et de concertation autour du massif Ndama-Ndjiwé de prendre attaches avec les autorités compétentes afin de procéder au remplacement des membres des CPF décédés ou défaillants.

3.5.7. Volet appui au développement local

La SFIL a prévu un montant de 5 200 000 FCFA pour l'appui au développement local des populations riveraines de l'UFA 10 052. 1 954 000 FCFA seulement ont été utilisés soit 37.58 % du montant total, soit un solde de 3 246 000 F. Ceci peut se justifier par le fait que l'exécution de ce budget a commencé au mois de juin. Le tableau ci-dessous présente la synthèse de l'utilisation du budget de 2010.

Pour l'exercice 2011, il est prévu un montant de 5 000 000 FCFA. Les dispositions ont été prise pour avoir un taux d'exécution d'au moins 95 %.

Tableau 6: Evaluation de l'utilisation du Budget 2010 consacré à l'appui au développement local pour les populations riveraines de l'UFA 10 052

Axes d'intervention	Activités ou rubriques	Quantités prévues	Coût unitaire	Coût total	Quantités livrées	Coût total	Solde	Observations
Education	Dons de tables bancs	100	15000	1500000	0	0	1 500 000	
	Prise en charge des enseignants vacataires	3	180000	540000		360 000	180 000	A reconduire dans le budget 2011(activité soldée pour 20 10)
	Dons de bois pour travaux divers	10	35000	350000	10	350 000	0	
Sous total 1				2 390 000		710 000	1 680 000	
Santé	Aménagement des équipements			500000	0	0	500 000	
	Dons de bois pour travaux divers	10	35000	350000	0	0	350 000	
	Appui à l'achat des médicaments							
Sous total 2				850 000		0	850 000	
CPF	Appui au fonctionnement	4	50000	200000	4	200 000	0	Activité soldée pour 2010
	Renforcement des capacités des membres			500000		340 000	160 000	
Sous total 3				700 000		540 000	160 000	
Assistance sociale et autres projets	Doléances diverses et autres microprojets			1 260 000		704 000	556 000	
Sous total 4				1 260 000		704 000	556 000	
Total				5 200 000		1 954 000	3 246 000	

2.6. Mesures environnementales

La SFIL a mis en place des procédures de gestion de tous les déchets générés dans tous ses sites d'activité y compris la base vie. L'objet de ces procédures est de prendre toutes les mesures pratiques permettant d'assurer que les déchets générés sont gérés d'une manière qui garantisse la protection de la santé humaine et de l'environnement, contre les effets nuisibles que peuvent avoir ces déchets.

Le constat fait sur le terrain montre que les procédures sont respectées d'une manière générale. La principale difficulté se situe au niveau du tri des déchets à la base. Un Responsable Hygiène, Sécurité et Environnement a été recruté et la sensibilisation sera renforcée à tous les niveaux pour résoudre ce problème.

Les déchets ne pouvant être recyclés ou éliminés dans le site ont été transportés vers les structures agréées. C'est ainsi qu'au cours de l'année 2010, 8400 litres d'huiles usagées et 4513 Kg de déchets divers ont été sortis du site.

2.7. Traçabilité

La SFIL dispose d'un système de traçabilité qui permet de suivre la production en forêt et la production à la scierie. Pour l'année 2010, le nombre d'essences autorisées dans le Plan Annuel d'Opération (PAO) était de 15. 12 essences représentant un volume total de 27022,227 m³ ont été exploitées. Une partie de cette production (155,354 m³) a servi à la construction des ponts dans l'UFA. En outre, 2254 pieds ont été abattus. Ces pieds ont donné 3613 billes correspondant à un volume de 24 929,570 m³ de bois évacué. L'Ayous a été l'essence la plus produite avec un volume de 16013,679 m³ soit 64.2 % de la production totale. Le Sappeli arrive en deuxième position avec un volume total de 5759,204 m³ représentant 23.1 % de la production totale. Le tali est la troisième essence la plus produite avec un volume de 1941,490 m³ soit 7,8 % de toute la production.

Tout le volume de bois produit est entré à l'usine. La production de bois débité obtenue était de 7088,355 m³; ce qui correspond à un rendement de 28,43 %. Il est tout de même important de signaler qu'au moment où nous rédigeons ce document, une partie de billes entrées à l'usine n'avait pas encore été débitée. Lorsque ce volume de billes restant sera débité, le rendement pourrait avoisiner 30 à 31 %. Le tableau ci-dessous donne la synthèse de la production de 2010.

En prenant en compte toutes les charges y compris le paiement de la Redevance Forestière Annuelle, le coût de production d'un mètre cube de bois dans l'UFA 10 052 a été évalué à 32 752 FCFA.



Société Forestière et Industrielle de la Lokoundjé

SFIL

B.P. 1605 Douala

Tableau 7: Synthèse de la production dans l'UFA 10 052 - AAC 2-4(9) EXERCICE 2010

Code	Essence	Abattage		Taxes d'abattage (FCFA)	Evacuation		Ponts Vol.(m3)	PAO Autorisé		Potentiel		Entrée Usine		Production Débités	
		Nbre de Pieds	Vol.(m3)		Nbre de Billes	Vol.(m3)		Nbre de Billes	Vol.(m3)	Nbre de Pieds	Vol.(m3)	Nbre de Billes	Vol.(m3)	Nbre de Colis	Vol.(m3)
1106	BETE	15	95,945	162 243	24	95,036	0,000	121	835,000	106	739,055	24	95,036	0	0,000
1111	DIBETOU / Bibolo	0	0,000		0	0,000	0,000	12	157,000	12	157,000	0	0,000	0	0,000
1113	DOUSSIE Rouge	22	263,442	1 051 134	34	251,029	0,000	33	376,000	11	112,558	34	251,029	94	83,079
1116	IROKO	2	40,249	110 886	4	37,690	0,000	9	114,000	7	73,751	4	37,690	0	0,000
1118	KOSSIPO	0	0,000		0	0,000	0,000	26	332,000	26	332,000	0	0,000	0	0,000
1124	OKAN / Adoum	7	103,194	117 642	8	58,294	0,000	37	436,000	30	332,806	8	58,294	19	20,272
1127	PADOUCK Rouge	2	17,869	31 807	2	11,481	0,000	119	922,000	117	904,131	2	11,481	0	0,000
1129	SAPELLI	443	6137,357	15 263 607	724	5759,204	0,000	835	9535,000	392	3397,643	724	5759,204	1 144	1745,659
1130	SIPO	6	137,019	407 084	12	133,692	0,000	9	153,000	3	15,981	12	133,692	0	0,000
1131	TALI	386	2672,136	2 907 284	416	1941,490	55,678	1 735	12289,000	1 349	9616,864	416	1941,490	232	258,383
1211	AYOUS	1 299	16898,822	29 505 344	2 305	16013,679	0,000	3 246	36095,000	1 947	19196,178	2 305	16013,679	2 247	4786,541
1220	FRAKE	10	85,159		10	85,159	85,159	321	3124,000	311	3038,841	10	85,159	0	0,000
1313	ANDONG NGOE	1	16,565	15 737	2	16,356	0,000	885	5443,000	884	5426,435	2	16,356	4	5,292
1315	ANIEGRE A	0	0,000		0	0,000	0,000	52	425,000	52	425,000	0	0,000	0	0,000
1336	EVEUSS	61	554,470	526 747	72	526,460	14,517	859	5748,000	798	5193,530	72	526,460	126	189,129
TOTAL		2 254	27022,227	50 099 515	3 613	24929,570	155,354	8 299	75984,000	6 045	48961,773	3 613	24929,570	3 866	7088,355



4. CONCLUSION

La mise à disposition du public des résultats du suivi des activités par la SFIL est une preuve de transparence qui témoigne de sa volonté d'améliorer ses performances dans tous ses domaines d'intervention. Certaines activités sont dans leur phase de démarrage ; certains résultats du suivi de ces activités sont disponibles mais ne sont pas encore consolidés. C'est la raison pour laquelle ils n'ont été rendus public. Il s'agit particulièrement des activités de recherche dont certains paramètres ou de certains indicateurs doivent être observés pendant un temps assez long avant de tirer certaines conclusions.

Chaque année, les résultats du suivi des activités de la SFIL seront publiés. Ils seront comparés à ceux de l'année précédente afin de mieux apprécier les écarts. L'année 2010 étant considérée comme référence, cet aspect comparatif sera intégré dans le document qui sera produit en 2011.

ERROR: syntaxerror
OFFENDING COMMAND: --nostringval--

STACK:

```
(ResumØ public rØsultats activitØs de suivi, version finale)
/Title
()
/Subject
(D:20110125065241)
/ModDate
()
/Keywords
(PDFCreator Version 0.8.0)
/Creator
(D:20110125065241)
/CreationDate
(Administrateur)
/Author
-mark-
```